

Accès au marché européen: Le Maroc vivement «préoccupé» par l'éventuelle adoption par l'UE

Le Maroc vivement «préoccupé» par l'éventuelle adoption par l'UE de l'acte délégué relatif aux prix d'accès au marché européen de produits marocains .

Le Maroc a exprimé son «inquiétude» et sa «grande préoccupation» quant à l'éventuelle adoption finale par les instances européennes d'un acte délégué, adopté en début de semaine par la commission de l'Agriculture au sein du Parlement européen, visant la mise en œuvre du projet de réforme de l'organisation des marchés, qui prévoit la modification du régime des prix d'accès des fruits et légumes marocains aux marchés européens.

A cet égard, le Conseil de gouvernement, réuni jeudi à Rabat, a suivi un exposé du ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime concernant l'adoption, le 7 avril, de cet acte délégué par la Commission de l'agriculture au sein du Parlement européen, et exprimé sa préoccupation quant à l'éventuelle adoption de cet acte, a indiqué le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Mustapha El Khalfi lors d'un point de presse à l'issue de la réunion.

Le gouvernement estime que cette décision pourrait engendrer des «retombées catastrophiques» sur les conditions d'accès des producteurs de fruits et légumes marocains, notamment la tomate, aux marchés européens, a jouté le ministre. Et de prévenir que l'adoption finale de cet acte entraînerait un «important recul» des exportations de la tomate, «voire l'effondrement» de ce créneau, «avec les importantes répercussions sociales et économiques éventuelles qu'elle risque de provoquer, notamment en termes de perte emplois».

El Khalfi a rappelé que le Maroc s'est engagé dans le processus d'intégration au marché européen selon une approche participative et de consultation, fondée sur la défense de ses intérêts, et selon une relation équilibrée avec l'Union européenne», estimant que «tout changement des règles encadrant cette relation serait contraire à l'esprit du partenariat économique entre les deux parties, et constitue un indice préoccupant sur cette relation».

«Le gouvernement marocain a, ainsi, choisi d'adopter une position claire et ferme pour défendre les intérêts du Maroc et des Marocains, et des mesures seront prises dans les prochains jours», a assuré le ministre.

L'acte délégué concerne la modification du régime des prix d'accès au marché européen de tous les produits importés par l'Union européenne des différents pays du monde, a tenu à préciser le ministre, notant qu'«il ne s'agit pas d'une démarche prise à l'encontre du Royaume uniquement».